4 bis

RÉFUTATION

DES ASSERTIONS DE M. ITARD

SUR LE TRAITEMENT DES SOURDS-MUETS, SUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'OUÏE ET SUR L'ÉTUDE DU LANGAGE PARLÉ (1).

PAR LE DOCTEUR DELEAU JEUNE.

La détermination qu'a prise l'Académie des Sciences de me confier quatre enfans sourds-muets a donné lieu à M. le docteur Itard, d'émettre des opinions qui méritent d'être examinées avec le plus grand scrupule. Je me bornerai ici à reproduire les plus saillantes; je laisserai les détails pour un travail que je soumettrai à l'examen de l'Institut.

Les assertions de ce médecin sont relatives,

1° Au traitement de la surdité chez les sourds-muets et au degré d'ouïe qu'ils peuvent acquérir;

2° Au perfectionnement de ce sens pour l'audition des bruits, des sons isolés, et à son éducation pour la perception de la parole;

3° Enfin à la perfection de la prononciation et à l'étude du langage.

Assertions de M. Itard sur le traitement des sourds-muets et sur le degré d'ouïe qu'ils peuvent acquérir.

« Un petit nombre de faits heureux établissent à peine « quelque exception à l'incurabilité des sourds-muets. »

---

(1) Pour servir d'introduction à l'histoire de plusieurs sourds-muets qui ont recouvré l'ouïe et la parole par mes soins. — D.

(Itard, Deuxième rapport à l'Académie de Médecine.)

On ne peut partager cette opinion quand on se rend compte des derniers essais tentés par M. Itard; car, sans parler des guérisons rapportées par plusieurs auteurs, qu'il a lui-même cités, il suffit d'examiner le mémoire d'où j'ai extrait cette conclusion pour se convaincre que les causes prochaines de la surdi-mutité sont les mêmes en général que celles que l'on rencontre chez toutes les personnes sourdes. (Voyez mon Traité sur les douches d'air.)

A. « Dans le cours des années 1825 et 1826, les élèves « de l'institution ont été traités par les injections de la « trompe... La douleur était due à l'afflux du liquide « dans les cavités du tympan... En général cette dou- « leur a été d'autant plus vive que la trompe s'est trou- « vée plus *ouverte* et *perméable* à une plus grande « quantité de liquide. » (Donc il y avait des trompes moins ouvertes et moins perméables.)

Lisons :

« Lorsque les premières injections n'arrivaient pas « jusqu'au fond de la caisse, je me livrais à *l'espoir du* « *succès* (en 1826 M. Itard espérait encore guérir des « sourds-muets); je répétais davantage mes injections, « je les poussais avec plus de *violence au fond de l'organe.* » (Puisqu'il fallait tant de violence, il y avait donc obstruction ou rétrécissement.)

Voilà donc les rétrécissemens des trompes d'Eustache bien constatés chez quelques sourds-muets; les unes sont ouvertes et perméables, les autres ne le sont pas : la résistance que celles-ci opposent exige la *violence*.

Voyons maintenant si le développement de l'ouïe ne nous fournira pas d'autres preuves.

B. « Les *améliorations obtenues* par les injections sont de « deux sortes. L'une consiste dans l'aptitude acquise de « percevoir *les sons confusément*, *mais vivement et d'une « manière douloureuse*... Ce qui est très-remarquable « c'est que cette sensibilité d'ouïe s'est développée de « préférence chez quelques-uns de nos élèves les plus « profondément sourds... *J'ai quelque raison* de croire « que si on avait pu cultiver cette sensibilité on aurait « pu la régulariser et *l'amener au rhythme naturel de « l'audition.* » (Quel aveu!!)

Quoi, des enfans *profondément sourds* acquièrent une ouïe susceptible, si elle était cultivée, de devenir ce qu'elle est chez les autres enfans!!! et vous ne cultivez pas cette ouïe! Vos insuccès ne tiennent donc, d'après votre aveu formel, que de la négligence, puisque vous avez des raisons de croire que *si on avait pu cultiver* cette sensibilité, on l'aurait amenée au rhythme naturel de l'audition. Certes, si vous appelez cela des insuccès, ce ne sont pas des insuccès que l'on doive imputer à l'injection de la trompe; ils proviennent du défaut de culture de l'ouïe. Comment, en 1826, vous croyez encore à la possibilité de guérir des sourds-muets! (Voyez paragraphe A.) Vous en donnez des preuves en 1827! (Parag. B.) Vous avouez qu'il faut cultiver l'ouïe! Et cependant, quand je demande à l'Académie des Sciences de le lui prouver, et de constater les faits que vous avancez, que vous démontrez même, vous faites tous vos efforts pour rendre votre pratique infructueuse pour l'opposer à la mienne!

Quel est donc votre but?

« La seconde espèce d'amélioration appartenait visi« blement à une *augmentation naturelle* de la sensibilité

« acoustique... Des sons vocaux étaient entendus d'une « manière distincte. » (Douze élèves se sont trouvés dans ce cas.)

M. Itard n'appelle pas de tels faits *des résultats en faveur de l'opération;* loin de là, il en conclut que tous *les sourds-muets sont incurables.*

Supposons que le cristallin soit devenu opaque, et qu'on essaie de le dissoudre en le mettant en contact avec des liquides très-irritans. Admettons que cette opération détruise subitement l'opacité, et rende diaphane cette partie de l'organe, l'aveugle voit sur-le-champ la lumière, il distingue les couleurs. Cette expérience ne prouve-t-elle pas que l'opacité du cristallin était la cause de la cécité? Il est évident que si les choses en restaient là, l'aveugle serait guéri; voilà l'histoire des sourds-muets de M. Itard. Les trompes étaient obstruées; il a vaincu l'obstacle avec un liquide qui fait corps étranger dans l'oreille moyenne. Mais ces liquides portés dans la caisse du tambour et dans le globe de l'œil sont de nature à enflammer toutes les membranes qu'ils touchent; la suppuration même peut en être la suite; dans ce nouvel état comment les fonctions de l'œil et de l'oreille s'exerceront-elles? M. Itard va nous le dire.

« Quand la douleur durait plus d'une journée, et souvent même sans qu'elle se prolongeât aussi long-« temps, elle s'accompagnait de quelques accidens; il « survenait des maux de tête, des étourdissemens, *une « augmentation sensible de la surdité* (1), de la fièvre qui « durait quelquefois trente-six à quarante-huit heures,

---

(1) L'infirmité que l'on veut combattre augmente par le moyen thérapeutique, et cependant on en continue l'emploi sur « *près de deux cents*

« une inflammation de l'oreille, des tumeurs ganglio-
« naires, un écoulement des oreilles, etc. »

Supposons les mêmes accidens survenus à la suite des liquides portés dans le globe de l'œil; l'opéré qui aura vu avant le développement de cet appareil de symptômes, supportera-t-il encore la lumière, distinguera-t-il les couleurs? Cependant le cristallin n'est plus un obstacle à la vision... Vos sourds-muets sont dans le même cas... L'oculiste calmera de suite tous ces accidens comme il le fait après l'extraction du cristallin; mais vous, loin de l'imiter, « *La suppuration des oreilles,*
« *produite par les injections, n'était pas un des accidens*
« *que je cherchais à calmer: je devais au contraire le pro-*
« *voquer, etc.* » Une suppuration du conduit auditif, bien; mais une violente phlegmasie de la caisse? Jamais une fonction aussi délicate que celle de l'ouïe ne se développera au milieu d'un tel désordre. Je dis plus même, c'est ce désordre qui est la cause bien reconnue du retour des surdités que vous aviez dissipées pour un instant.

Mais jamais M. Itard n'admettra ces vérités, parce qu'il *se crée des lois* qu'il n'enfreint pas. Elles sont parfois singulières; en voici une, à l'occasion des tumeurs ganglionaires, des fièvres, des douleurs, etc. suscitées par le cathéterisme et les injections d'eau.

« Telle est la rigoureuse condition attachée à la gué-
« rison de nos infirmités, que les chances de succès sont

---

sourds-muets, » et l'on demande « *comment des expériences aussi répétées que l'on peut dire avoir été méthodiquement faites?*

Méthodiquement faites! (Voyez mon *Mémoire sur les Expériences de M. le docteur Itard;* Paris, 1828.)

« presque toujours en raison *des dangers et des souffran-* « *ces* par lesquels nous devons l'acheter. *Par suite de* « *cette loi générale*, une opération sans *péril et sans dou-* « *leur*, qui ne porte aucun trouble dans l'organe, ne « peut y amener que d'incomplètes améliorations. »

Si quelqu'un s'avise de répéter les essais tentés par M. Itard, qu'il se souvienne bien qu'*il faut presque désorganiser l'oreille pour la rendre à ses fonctions.* Il emploiera « l'eau aiguisée de sel marin, l'eau éthérée, al- « coolisée, etc. »

Voilà, je pense, assez de citations; j'arrive aux conséquences qui en résultent. M. Itard a eu bien raison de dire dans son rapport que je viens d'analyser : « Mes ten- « tatives sur cent vingt individus sourds-muets, admis à « l'institution, quoique infructueuses pour leur guérison, « n'ont pas été sans quelque profit pour la science. »

Non sans doute elles ne sont pas sans profit pour la science, car elles conduisent naturellement aux conclusions suivantes : 1° il existe des sourds-muets qui peuvent trouver l'ouïe ; M. Itard en a découvert près de vingt-cinq sur cent-vingt ; 2° le traitement des maladies de l'oreille moyenne par les douches d'eau (1) ont été la

---

(1) M. Itard et ses adeptes se sont enfin décidés à employer les douches d'air; j'ignore s'ils publieront les résultats qu'ils en obtiennent, après avoir dit en 1827 : « J'aurais pu me permettre quelques injections aériennes « dans la trompe d'Eustache, si j'avais pu y décider ma raison; mais com- « ment, avec un peu de bon sens, etc. »

Je suis heureux de ne pas posséder le bon sens de M. Itard, car je n'aurais pas 1° publié mon *Traité sur les douches d'air ;* 2° obtenu le rapport de MM. Savart et Magendie; 3° et enfin je n'aurais pas guéri mes jeunes orphelins et d'autres sourds-muets qui feront l'objet d'un prochain Mémoire.

cause des insuccès de cet honorable médecin ; 3° il faut rechercher un autre mode de traitement, *créer une nouvelle méthode*, comme l'a dit avec tant de raison le savant M. Geoffroy-Saint-Hilaire, dans son rapport qui a été pour moi une source de satisfaction, et de bonheur pour les jeunes sourds-muets qui me sont confiés ; 4° enfin ces tentatives m'ont fait réformer un traitement que je n'aurais sacrifié peut-être que beaucoup plus tard.

Assertions de M. Itard sur le perfectionnement de l'ouïe pour l'audition des bruits, des sons isolés, et sur son éducation pour la perception de la parole.....

« Peu de sourds-muets sont complètement privés de « l'ouïe..... Si l'on soumet *ceux qui entendent un peu à* « *des exercices méthodiques d'acoustique* qui habituent « peu à peu *l'oreille à percevoir et à comparer les sons*, « on obtient de cet organe ce qu'on obtient d'un membre « *affecté d'une débilité congéniale ;* on le rend à ses fonc- « tions par l'exercice forcé de ces mêmes fonctions, etc. »

M. Itard classe les sourds-muets sous le rapport du degré d'ouïe qu'ils possèdent ; rien de plus raisonnable sans doute ; mais comment mesure-t-il ce degré d'ouïe, comment reconnaît-il ceux qui entendent un peu ? Il essaie s'ils peuvent répéter les syllabes qu'il émet étant placé près de leurs oreilles. Si le sourd-muet les imite, il en conclut, et cela me paraît fort juste, qu'il les entend : si, au contraire, il ne peut les imiter, M. Itard pense que ces syllabes n'ont pas été perçues ; de cette conclusion, il résulterait que tous les Allemands qui répètent *pataille* pour *bataille*, *fouloir* pour *vouloir*, etc., ont l'oreille mauvaise ; les enfans qui prononcent de la

toupe pour de la *soupe* seraient dans le même cas. Ces citations suffisent, je pense, pour prouver que l'on ne saurait juger sûrement du degré de finesse de l'ouïe, d'après la faculté de parler, surtout quand on s'adresse à de malheureux enfans qui ont été négligés par leurs parens et relégués de bonne heure, quoique ayant une oreille assez bonne, dans un asile parmi des sourds-muets complets. Là ce sens se trouve dans un véritable désert de sons, jusqu'à ce que l'expérience vienne démontrer, par « *une méthode dite d'instruction méaico-physiologique*, « que ces infortunés *ont donné lieu de tous temps à de faciles* « *déceptions.* » En effet, il est surprenant que des médecins qui ont fourni des preuves de leur profond savoir, et surtout de leur bonne foi, en abjurant les rêveries de l'ancienne école, confondent la faculté naturelle de percevoir les sons avec l'art de les imiter. Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'un enfant ordinaire, entendant parfaitement bien, qui serait élevé au milieu de sourds-muets, ne pourrait pas imiter les sons articulés proférés pour la première fois à son oreille, à l'âge de sept à neuf ans ?

Comment ne réfléchissent-ils pas sur les conséquences de leur adhésion à des expériences qui consistent seulement à apprendre à parler « *à des sourds-muets qui dis-* « *tinguent tous les sons vocaux, pourvu qu'ils leur soient* « *adressés directement, lentement, etc.?* » Voilà cependant la première classe des sourds-muets où M. Itard puise ses sujets pour *en faire des entendans et parlans !*

Ils entendent tous les sons vocaux. Qu'est-ce donc qu'un sourd-muet ?

Afin que l'on ne puisse pas dire que je cherche à induire en erreur, je vais faire connaître les sourds-muets de

la seconde classe : « elle comprend ceux qui entendent « *tous les sons vocaux*, excepté parmi les consonnes celles « que l'on appelle similaires, analogues, telles que le « *pa*, le *ba*; le *ta*, le *da*, etc. » Nous avons vu ci-dessus que les Allemands qui ont appris le français prononcent le *ta* pour le *da*, etc., donc M. Itard les comprend dans sa seconde classe de sourds-muets. Les habitans de la Gascogne seraient dans le même cas; que dis-je? ils seraient plus sourds que les Allemands, puisqu'ils confondent souvent le *b* avec le *v*.

« Si on soumet les sourds-muets qui entendent un peu *à* « *des exercices méthodiques d'acoustique.* » (Voyez p. 7.)

Quelles sont ces expériences d'acoustique?

« M. Itard eut d'abord recours aux sons d'une *cloche* « *d'église*, puis il s'arma *d'un tambour*, etc. » (Rapport de M. Husson; voyez aussi le *Traité sur les maladies de l'oreille.*)

Nous avons vu, de l'aveu de l'auteur cité, qu'il existe des sourds-muets affectés de rétrécissement de la trompe d'Eustache. (Voyez A, B.) Il en existe aussi, et aucun médecin de bonne foi n'en doute, qui portent des phlegmasies chroniques non éteintes. Dans ces deux cas, quel doit être l'effet des cloches et des tambours? celui que produirait sur un œil enflammé les rayons du soleil, ou ceux d'un foyer embrasé.

« Qui habitue peu à peu *l'oreille à percevoir et à comparer* « *les sons,* » etc. (Voyez page 7.)

L'oreille ne perçoit pas les sons, elle les transmet. Au cerveau seul est départie la prérogative de comparer des impressions qui lui arrivent par l'intermède des sens.

« On obtient de l'oreille ce qu'on *obtient d'un membre* « *affecté d'une débilité congéniale.* » (Voyez page 7.)

Cette phrase prouve évidemment que son auteur pense que l'oreille perçoit, compare, puisqu'il assimile ses fonctions à celles des organes locomoteurs. Cette comparaison est une méprise choquante.

« Est-il plus long et plus difficile au sens auditif, « subitement ouvert à l'action des sons, d'en percevoir « nettement les modifications diverses, qu'il ne l'est au « sens visuel rendu subitement accessible aux rayons « lumineux, de juger des qualités visibles des corps « éclairés ? » (Pour bien comprendre cette question, et pour saisir la note qui suit, il est essentiel de relire la lettre de M. Itard. Voyez le Globe, 7 décembre 1826.) « Ces observations prouvent que des aveugles-nés rendus « à la lumière ont, au bout de quelques jours, recouvré « la faculté de voir. »

Je suis entièrement de l'avis de M. Itard ; des sourds rendus à l'audition, à une audition même qui n'est pas aussi parfaite que celle que nous apportons en naissant, peuvent percevoir les sons, juger de leurs qualités graves ou aiguës, apprécier leur force ou leur faiblesse, leur durée, etc. ; de même que les aveugles opérés de la cataracte ou de la perforation de l'iris, jugent en peu de jours, malgré l'état anormal du globe de l'œil, de la forme, de la couleur, de la distance des objets (1) ; et c'est parce que telle est ma pensée que je dis qu'on ne comprend pas la physiologie des organes du sens quand on croit les perfectionner comme de simples muscles,

(1) Mais quel rapport y a-t-il entre la faculté d'entendre des sons, de voir des couleurs, et la faculté d'entendre la parole, de comprendre la peinture ? (Voyez ma deuxième *Lettre* insérée dans le *Globe* : janvier 1827.)

c'est-à-dire par des exercices grossiers qui n'ont pour résultats qu'une augmentation de nutrition et de force, et quand on décore des expériences faites avec des *cloches* et *des tambours*, du titre pompeux « de méthode « médico-physiologique propre *à éveiller dans l'oreille « la susceptibilité acoustique.*»

La susceptibilité acoustique ne dort pas plus que la susceptibilité visuelle. L'œil et l'oreille sont des instrumens de physique purs et simples qui recueillent hors de nous, modifient, transmettent dans notre intérieur certaines qualités des corps avec une perfection qui est en raison de leur composition organique; je prétends même que leur état de vie ou de mort dérange peu leurs fonctions. Voyez ce globe de l'œil extrait de l'orbite, comme il réfracte la lumière! comme il reproduit l'image des objets! Observez ces membranes qui, entre les mains du savant académicien Savart, renforcent ou diminuent l'intensité des sons. Ces citations ne démontrent-elles donc pas que la tâche du médecin est de surveiller, d'entretenir la composition organique des deux organes des sens qui nous occupent, d'y modérer ou d'y exciter la vie, *afin que leur organisation ne change pas*. Mais, en agissant de la sorte, ne prétendons pas améliorer des fonctions exclusivement départies au cerveau; car ne pensons qu'à la perfectibilité de ce viscère quand nous nous servons des expressions : « l'ouïe s'améliore par l'exercice; l'éducation perfectionne les organes des sens, etc.» Et retenons bien, si nous voulons nous comprendre, que cet exercice, cette éducation, use l'oreille, use les organes, enfin use toute notre machine. (Voyez la conclusion de ces remarques, page 19.)

Assertion de M. Itard sur l'éducation des organes de la parole et sur l'étude du langage parlé.

Nous avons vu, dans le paragraphe précédent, par quelles violentes secousses M. Itard cherche à développer l'ouïe des demi-sourds : c'est en les forçant à écouter qu'il provoque leur attention, qu'il leur fait apprécier les diverses nuances des sons. Parvenu à ce premier but, c'est-à-dire après avoir préparé l'oreille à l'audition de la parole, il s'occupe d'établir entre cet organe et le système vocal, cette sympathie qui semble exister à un si haut degré chez toutes les personnes qui entendent. Mais, comment et où pensez-vous qu'il se propose d'atteindre ce nouveau but?

« Le langage des signes est le seul moyen, le moyen « le plus efficace de suppléer au défaut d'audition qui « empêche le libre développement de la parole chez les « demi-sourds-muets; et même pour hâter leurs progrès, « il faut les placer dans une institution *ad hoc*, parce que « là *on ne leur parle, ils ne s'entretiennent entre eux que par* « *des signes*. »

Quelle étrange proposition! Un enfant a l'oreille mauvaise, on veut qu'il parle; et c'est au milieu des muets qu'il faut le placer! Apprenez à un élève peintre à tenir sa palette et ses pinceaux, à nuancer les couleurs; puis, s'il possède une vue perçante, il fera des progrès en lui offrant des modèles. Si au contraire il est myope, il ne se perfectionnera, il ne pourra imiter des portraits qu'autant qu'on le placera *dans un lieu non éclairé*, soigneusement dépourvu de tableaux; aux Quinze-Vingts, par exemple. Cependant, il pourrait bien se

faire que ce dernier élève abandonnât l'étude de l'art utile qu'on voulait lui inculquer, « parce qu'il suffit que « le sens visuel (le sens auditif) manque seulement du « degré de finesse, ou plutôt de justesse nécessaire à la « perception complète de toutes les couleurs (de tous les « sons vocaux), pour qu'il y ait confusion dans l'organe « et inaptitude à sentir le fini de la peinture. »

Cet enfant n'apprendrait donc pas à peindre, par la seule cause qu'il ne ferait pas la différence des diverses nuances d'une seule couleur; du bleu, par exemple. Sa demeure chez les aveugles, dans un asile dénué de tout modèle, ne serait comptée pour rien, et on assimilerait sa position à celle de cet infortuné qui habite l'Institution de la rue Saint Jacques, et qui a donné lieu à l'assertion suivante :

C. « Pour que notre éducation se fasse par l'oreille, « il faut que cet organe soit parfait; médiocre, il « est comme s'il n'existait pas. *M. Itard donne pour « exemple* un enfant de l'Institution des Sourds-Muets, « qui ne diffère de ceux qui entendent et qui parlent, que « parce qu'il confond l'*E* muet avec la voyelle *é* et la « diphtongue *eu.* » Malheureux enfant, te voilà relégué parmi les sourds-muets et condamné à jouer la pantomime ta vie entière, pour n'avoir pu imiter, dans ta plus tendre jeunesse, le son le plus muet de la langue française !

Cette observation me conduit naturellement à examiner l'influence du langage mimique sur la langue parlée.

D. M. Itard a dit, et on a répété : « Deux méthodes se « présentent pour amener l'enfant atteint d'une surdité « congéniale, *à entendre la parole, et à la faire servir à la*

« *libre circulation de ses pensées* ; elles consistent à opérer « le développement de l'intelligence, l'une par la parole « et l'autre par les signes manuels combinés avec la pa- « role, toutes les deux d'ailleurs ayant pour auxiliaire « *l'écriture, comme représentation de la pensée.* »

Si je puis prouver par des faits positifs que le langage des signes tend à rendre muettes les personnes mêmes qui entendent parfaitement, il est clair que ces méthodes combinées, comme le dit leur auteur, sont éminemment contradictoires. Pour que la parole puisse librement servir à l'impression de la pensée, il faut que les idées se rattachent directement aux sons qui composent une langue, il faut que le principe intelligent ait fait de cette combinaison une habitude assez intime pour que l'attention ne soit nullement appelée à y présider, sinon on ne s'exprime qu'avec une extrême lenteur et avec des difficultés qui fatiguent et rebutent. Nous avons des exemples de cette vérité chez tous les étrangers qui étudient notre langue ; nos assemblages de sons devenant pour eux des signes de rappel de ceux qu'ils ont appris dès l'enfance, leur esprit est obligé d'opérer un double travail : de là cette pose qui précède leurs réponses, et cette attention qu'ils semblent apporter dans leurs questions.

L'adolescent que l'on veut apprendre à parler, habitué à rattacher ses idées aux signes qu'il s'est créés, et qui en général ne sont que l'écriture figurative des objets et des actions, se trouve obligé non-seulement de traduire des sons par son langage naturel, mais encore il est forcé, par la nouvelle instruction qu'on lui donne, d'opérer une double traduction, d'interposer entre les sons et ses signes conducteurs de sa pensée depuis son enfance,

nos lettres, notre écriture alphabétique. Cet infortuné est donc obligé de se livrer à un travail d'esprit plus compliqué que ne l'est celui de l'étranger que j'ai cité. Voilà sans contredit de grandes difficultés à vaincre, et certes on pouvait bien en rester là. M. Itard ne pense pas comme moi, l'écriture va devenir, par sa méthode, et c'est lui-même qui nous le dit (Voyez D.), *écriture idéologique*; elle représentera la pensée! Et comme il l'emploie aussi pour rendre ses élèves à la société, pour leur inculquer la parole, il opérera, il faut en convenir, une métamorphose que personne ne lui contestera : elle demeurera sa découverte, car je ne pense pas qu'on ait jamais eu l'idée de rendre l'écriture, qui n'est pour nous que la peinture des sons, tout à la fois signes conventionnels du langage mimique (ce qu'elle est pour tous les sourds-muets), écriture idéologique (ce qu'elle peut être pour quelques sourds-muets très-instruits), et écriture phonographique.

Cette triple innovation pourrait être utile aux Chinois, qui, comme tout le monde le sait, ont recours à deux écritures, l'une qui représente les idées, et l'autre qui rappelle les sons. En attendant que M. Itard leur communique ses vues, voyons si ce peuple ne nous fournira pas quelques renseignemens sur l'influence des signes idéologiques sur la parole, et si leur propre expérience, qui date des siècles les plus reculés, ne nous aidera pas à présager les résultats de la nouvelle méthode, propre à développer l'intelligence et à apprendre à parler.

« Les signes de l'écriture des Chinois, pris en gé-
« néral, n'expriment pas des prononciations, mais des
« idées. » (Abel-Rémusat.)

« De là, il résulte évidemment que l'essence même

« de l'écriture idéologique *est en opposition avec l'essence* « *des langues parlées.*

« Lorsqu'on examine avec quelque attention la struc- « ture de la langue chinoise, on croit s'apercevoir que « ce qu'il y a eu de plus difficile dans le travail de ceux « qui l'ont formée, *a été de vaincre le mutisme inhérent à* « *l'écriture idéographique*, et que leur plus grand em- « barras a été *de la faire parler.*

« Il est donc permis de conclure, que l'écriture » idéologique se rapportant par son essence aux idées « et non aux sons, *tend continuellement vers le mutisme.* » (Le baron Massias.)

Que répondra M. Itard, aux expériences d'un peuple entier, et aux observations faites par des savans aussi recommandables ?

Je n'avais pas besoin de ces autorités pour réfuter cet honorable médecin, il me suffirait de faire remarquer que l'enfant qu'il a cité (paragraphe C.), et qui entend tous les sons de la parole, excepté *e*, *é*, *eu*, n'a pas appris le langage articulé, parce qu'étant élevé parmi les sourds-muets, il s'est habitué à penser avec les signes les plus directs de ses idées, plus tard son esprit n'étant poussé ni par la nécessité, ni par l'exemple, n'a fait aucun effort pour changer son mode de perception et ses organes d'expression.

C'est dans ce travail intellectuel, n'en doutons pas, autant que dans les obstacles qu'on rencontre pour faire mouvoir avec art les organes de la parole que gît toute la difficulté que l'on éprouve pour déterminer les sourds-muets qui recouvrent l'ouïe dans un âge avancé, à s'exprimer par la parole.

Cette proposition est aujourd'hui une vérité fondée

sur des faits que tous les raisonnemens possibles ne peuvent plus combattre. En voici deux qui seront développés plus tard : Mullener (1) (voy. observ. 17ᵉ) entend très-bien depuis près d'un an; elle éloigne une montre à trois pieds de son oreille, et elle en perçoit le battement; elle apprécie et répète parfaitement tous les sons de la langue française, elle sait lire; enfin elle habite avec des individus ordinaires d'âges et de sexes différens; hé bien, elle ne veut pas parler, parce qu'on la laisse libre d'employer son premier langage, ses signes mimiques !

D'autres enfans au contraire qui entendent moins bien qu'elle, élevés sous mes yeux, conversent maintenant par la parole comme les enfans qui entendent depuis le bas âge, parce qu'on a eu soin de donner une nouvelle direction à leur organe de perception, et de changer le rapport de leurs idées; voilà donc enfin cette controverse décidée : Honoré Trezel, lui seul, réfutera la critique dont il a été l'objet, et il prouvera que j'ai su répondre à l'honorable confiance de l'Institut. Je vais terminer ces notes par un extrait de l'ouvrage de M. de Gérando sur les sourds-muets.

« Lorsque, d'une manière quelconque, le sourd « muet recouvre l'ouïe, et par suite la faculté d'ar- « ticuler, a-t-il besoin cependant encore d'une édu- « cation spéciale ? »

M. Itard répond négativement, M. de Gérando dit au contraire (Éducation des sourds-muets, 2ᵉ vol. pag. 633.) : « Trois genres d'éducation spéciale sont

---

(1) Jeune personne ancienement sourde-muette. (Voyez mon *Rapport à l'administration des hospices de Paris.*)

« encore nécessaires au sourd-muet qui vient de re-
« couvrer l'ouïe : le premier aura pour objet l'éduca-
« tion du sens de l'ouïe; le second, l'art d'articuler;
« le troisième, l'intelligence des valeurs de la langue....

« Il doit être plus difficile d'apprendre à écouter que
« d'apprendre à regarder; la première de ces deux
« études doit exiger plus de temps.

« Il ne suffit pas d'entendre les sons articulés pour
« savoir les reproduire... ; il faut des années à un en-
« fant, dont les organes sont encore si souples, pour
« atteindre complètement à imiter les sons recueillis
« par l'ouïe. Lorsqu'un adulte veut apprendre à parler
« une langue étrangère, il n'y réussit qu'avec du temps,
« des efforts; quelquefois il n'y réussit qu'imparfaite-
« ment. Telles, mais bien plus nombreuses et plus fortes,
« seront les difficultés qu'éprouvera, suivant l'âge au-
« quel il sera parvenu, un sourd-muet qui aura re-
« couvré l'ouïe ; car il n'aura pas, comme l'enfant, un
« organe encore flexible, il n'aura pas, comme l'adulte,
« l'habitude d'articuler déjà d'autres sons ; l'organe
« vocal assoupi, engourdi chez lui par une longue in-
« action, sera comme frappé d'une sorte de paralysie
« dont il devra triompher....

« Notre ancien sourd-muet sait actuellement écouter
« et articuler. Cela suffit-il?.... Apprendra-t-il main-
« tenant, par l'usage, la valeur des mots de la langue et
« les règles du discours?.... Un Français qui se rend en
« Angleterre, s'abandonne-t-il à l'usage pour en étudier
« la langue? Ne prendra-t-il pas en même temps un
« maître de langue?

« Cependant il sait déjà le français langue artificielle,
« construite sur le même type que l'anglais, entretenant

« avec cette langue d'étroites analogies; il trouve en
« Angleterre beaucoup de personnes qui, connaissant le
« français, lui aideront à traduire l'une dans l'autre. Telle
« ne sera point la position du sourd-muet, qui, ayant
« recouvré l'ouïe, se trouverait au milieu de nous; non-
« seulement il n'a point de langue propre qui soit
« semblable à la nôtre, mais il n'a pas même en com-
« mun avec nous le fonds d'idées exprimées par le dic-
« tionnaire de notre langue, ni la manière de concevoir
« sur laquelle se règle notre syntaxe. Si cette troi-
« sième éducation est entièrement abandonnée aux in-
« fluences de l'usage et des circonstances, elle sera donc
« et très-longue et très-imparfaite. »

On voit que je ne suis pas le seul en opposition avec les idées de M. Itard; on ne peut donc, dans la thèse que j'ai soutenue contre ses écrits, supposer de ma part aucun motif d'intérêt ou d'amour-propre.

D'ailleurs, si les questions agitées n'ont pas été bien comprises (1) faute d'avoir été bien posées, ou plutôt parce qu'elles ont été disséminées dans des journaux, des brochures et des mémoires lus dans les académies, je vais en donner un résumé exact.

1° Les causes de la surdité de naissance et du bas âge sont-elles les mêmes que celles que l'on rencontre chez les adolescens et chez les adultes? ont-elles quelquefois leur siège dans l'oreille moyenne?

2° Ces causes prochaines peuvent-elles affecter plus ou moins cette partie de l'organe auditif, de manière à déterminer, dans certains cas, des surdités complètes, et dans d'autres des surdités moins intenses?

---

(1) De Gérando; ouvrage cité, page 638.

3° Peut-on établir leur diagnostic avec certitude et sans avoir recours à des opérations ou à des traitemens explorateurs?

4° Le médecin peut-il, par des opérations ou des soins raisonnés, diminuer ou guérir ces causes de surdité? Par exemple, des sourds-muets qui n'entendent absolument aucun son peuvent-ils guérir assez complètement pour comprendre la parole? quelques-uns peuvent-ils recouvrer une ouïe parfaite? enfin les individus que l'on nomme demi-sourds-muets jouiront-ils du même bienfait?

5° Dans le cas de l'affirmative, quelle est l'éducation convenable pour amener l'oreille à comprendre la parole? Ce premier pas fait, les organes vocaux ont-ils besoin eux-mêmes d'être dirigés pour acquérir cet art?

6° Afin de déterminer le mode de soins qui sera le plus prompt et le plus parfait pour éduquer les organes de la parole, quelle est la meilleure méthode pour mesurer l'ouïe?

7° Enfin, les expériences tentées jusqu'à ce jour par les médecins et les guérisons de surdi-mutité dues à des causes fortuites sont-elles suffisantes pour empêcher de se livrer à de nouvelles recherches?

Il existe assez de conjectures sur ces questions importantes; il est temps que l'expérience vienne enfin prendre leur place. Mes travaux de cette année auront pour but d'opérer ce changement.

DELEAU JEUNE,

Médecin de l'Hospice des Orphelins pour le traitement des maladies de l'oreille.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER, RUE DE SEINE, N. 14.